

Assemblée Générale

Samedi 12 décembre 2020

COMPTE-RENDU

- Présents (visio-conférence) : 22
- Représentés : 14

Le président, Michaël MAGAR, ouvre la séance à 10h40

Le quorum (25 % des adhérents) n'est pas atteint.

Conformément aux statuts, une 2ème assemblée générale est immédiatement convoquée avec le même ordre du jour.

1. Rapport Moral

Le président Michael MAGAR dresse le bilan du travail accompli par le Bureau et par le Comité de Fonctionnement durant la saison passée 2019-2020.

Questions :

- La mairie a-t-elle versé au club une compensation supplémentaire dans le contexte actuel ?
Les Colombes de Bercy sont un club reconnu comme majeur par la mairie de Paris qui est très présente à ses côtés. Par exemple, pendant les travaux l'année dernière, elle a fait son possible pour trouver des créneaux dans d'autres piscines.

Par ailleurs, la mairie ne facture pas la location des bassins lorsqu'ils ne sont pas disponibles.

Enfin, la mairie a pris en compte les difficultés auxquelles a fait face le club la saison dernière en augmentant sa subvention de 30%.

- Comment expliquer le nombre d'enfants élevé dans le petit bassin le mercredi à 18h ?
Le niveau des enfants est assez faible cette année, sans doute en raison des difficultés de la saison dernière, avec des répercussions sur le nombre d'enfants reclassés en niveau 0 et en niveau 1, et ce malgré la diminution du nombre d'inscrits par cours au départ décidée cette année.

A noter, les Colombes de Bercy ont recruté une nouvelle maitre nageuse très motivée et volontaire cette année pour les enfants de niveau 0.

- Comment vont évoluer les activités dans le contexte actuel de l'épidémie de COVID-19 ?
La mairie de Paris et le club doivent s'adapter et décliner au mieux chaque annonce du président et du premier ministre. Le club reste en contact régulier avec la mairie et ses agents pour reprendre les activités dès que possible.

Le rapport est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le rapport moral est joint en annexe.

2. Rapport Financier

Le rapport financier est présenté par Michael MAGAR, trésorier du club.

Il est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le rapport financier, les comptes de résultat et le bilan sont joints en annexe.

3. Rapport Sportif

Le rapport sportif est présenté par Maud DEVIEILHE-FORET, vice-présidente en charge des groupes Compétition et Pré-compétition.

Questions :

- Cette nouvelle activité, relancée par Maud alors qu'elle avait été abandonnée depuis plusieurs années, est saluée. Elle apporte en effet une nouvelle cohésion et beaucoup de vie au club.

Le rapport est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le rapport sportif est joint en annexe.

4. Budget Prévisionnel

Le rapport financier est présenté par Michael MAGAR, trésorier du club.

Il est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le budget prévisionnel est joint en annexe.

5. Résolution : « Pour le Groupe Compétition, augmentation du tarif d'inscription de 180 € à 210 €, pour 3 séances d'entraînement hebdomadaires »

Le tarif compétition n'a pas évolué depuis plusieurs années alors que cette activité a été redynamisée avec notamment des maîtres nageurs plus investis et l'organisation de rencontres sur le site de Jean Boiteux.

Questions :

- Emmanuelle MONTREMENT : Serait-il possible de proposer une réduction de l'inscription au 2ème cours pour les adolescents qui s'inscrivent à 2 cours ?

La liste d'attente est assez longue et les cotisations sont déjà relativement faibles. Par ailleurs, les adhésions représentent 90% du budget du club. Donc diminuer les recettes liées aux cotisations a un impact direct et immédiat sur le budget de fonctionnement du club. Cette proposition n'est pas retenue.

- Michelle MADOU : Cette augmentation du tarif de l'inscription à la compétition pourrait-elle être reportée à une saison ultérieure à distance de la crise sanitaire ?

Le tarif compétition du club reste très en dessous des tarifs habituellement pratiqués dans les autres clubs, avec un suivi très rapproché des entraîneurs, parfois un accompagnement aux compétitions le dimanche. Il n'y a pas assez d'écart (20 €) entre le tarif des cours enfants et adolescents pour une séance hebdomadaire et le tarif des cours compétition pour trois séances hebdomadaires. Il est à noter que le tarif n'a pas évolué depuis plusieurs années. Par ailleurs, l'application de cette nouvelle tarification ne sera qu'à partir de la saison 2020/2021. Cette résolution a déjà été décalée la saison dernière suite à la fermeture de la piscine Jean Boiteux et aux difficultés liées aux piscines de remplacement. Enfin, il n'y a pas de lien ou de corrélation à mettre entre la tarification de ce groupe et la situation pandémique actuelle et ses conséquences sur nos activités.

Votes :

- CONTRE : Michelle MADOU.
- POUR : Tous les présents et représentés, exceptée Michelle MADOU.

La résolution est adoptée.

6. Election du Comité de Fonctionnement

Tous les membres du COFO se représentent sauf Christine PERRAUD que le président et le reste du COFO remercient chaleureusement.

Nouvelle recrue : madame Leïla ABKOUÏ, maman de Lilia inscrite au club 3-6 ans.

Le nouveau Comité de Fonctionnement est élu pour un mandat de 3 ans, à l'unanimité des présents et représentés.

7. Questions diverses

Pas de question diverse.

Le Président lève la séance à 12h20

Le Président


Les Colombes de Bercy
181 avenue Daumesnil
MDA Boite N°103
75012 Paris
N° SIRET : 34451810500012

La Secrétaire


Les Colombes de Bercy
181 avenue Daumesnil
MDA Boite N°103
75012 Paris
N° SIRET : 34451810500012

Le Trésorier


Les Colombes de Bercy
181 avenue Daumesnil
MDA Boite N°103
75012 Paris
N° SIRET : 34451810500012